

Solidaires



SUD Recherche EPST

Un syndicat pour tous les personnels travaillant dans les EPST

Mise en œuvre de la prime « CIA » à l'Ined: zéro transparence

Nous avons été informés tardivement que par une note datant du 15 novembre, l'administration de l'Ined demande aux chef.fes de service, directeur.trices ainsi qu'aux responsables d'unité et de pôles concernés, d'établir « *avec la discrétion nécessaire* » des demandes pour l'obtention de la prime dite « **Complémentaire Indemnitaire Annuel** » (CIA) pour le personnel ITA, basée sur les seules performances individuelles. Ces demandes devaient être transmises à la direction le 27 novembre, soit avant-hier.

Cette note précise que « *les demandes en faveur des agents de votre service seront motivés et reposeront sur les **résultats professionnels obtenus** (...)* ». Par ailleurs, ces demandes doivent être transmises sous la forme d'une « *liste de bénéficiaires par ordre de priorité* », ce qui constitue clairement un classement des agents.

Ce n'est pas acceptable !

Nous alertons l'ensemble du personnel sur le fait que les résultats professionnels des agents sont discutés lors des **entretiens d'évaluation individuels annuels**, et que ceux-ci n'ont pas encore eu lieu. En l'absence d'entretien pour l'année 2017 il est donc inconcevable de motiver ces demandes, sous la forme d'un classement, sur la base d'une évaluation des « résultats obtenus » forcément incomplète et subjective.

Le CNRS n'appliquera pas le volant « CIA » du Rifseep en 2017, tout du moins son versement ne sera pas corrélé à l'évaluation des agents. À l'Ined on s'est empressé de le mettre en place de manière stricte, sans aucune concertation avec les organisations syndicales. Ce n'est pas admissible.

La section **Sud** affirme son opposition totale à tout système de prime dit « à la performance », « CIA » ou autre « PEDR » (ex prime d'excellence scientifique). Elle demande donc à la direction l'ouverture de discussions afin d'aboutir, à terme, à leur suppression pour les remplacer par un système bénéficiant à l'ensemble du personnel.

Enfin, la section **Sud** soutient totalement la position de la section **CGT** lors du comité technique de juillet, qui a été la seule organisation syndicale à s'opposer à la mise en œuvre du dispositif RIFSEEP à l'Ined.

Nous revendiquons prioritairement des hausses de rémunérations pour toutes et tous visant à réduire les inégalités et l'arbitraire, et non à les accentuer.

Contact : syndicat-sud@listes.ined.fr